ELECTION DEPARTEMENTALE DU CANTON DE HAM DES 18 ET 25 SEPTEMBRE 2016
Nombre de circulaires, bulletins de vote et affiches admis à remboursement

Arrondissement	Canton	CANTONS	Nombre d'inscrits au 29/02/16	Nombre d'inscrits au 29/02/16 majoré de 1 %	Nombre d'emplacements d'affichage	Nombre de circulaires + 5 % par tour de scrutin	Nombre de bulletins de vote x 2 + 10 % par tour de scrutin	Nombre d'affiches identiques 594 x 841 mm x 2 par tour de scrutin	Nombre d'affiches 297 x 420 mm x 2 par tour de scrutin
4	18	Ham	21 572	21 788	82	23 000	48 000	164	164

RAPPEL :

La prise en charge par l'Etat du coût du papier et de l'impression n'est effectuée, sur présentation de pièces justificatives, que pour les circulaires et les bulletins de vote produits à partir de papier écologique répondant au moins à l'un des critères suivants :

- papier contenant au moins 50% de fibres recyclées au sens de la norme ISO 14021 ou équivalent ;
- papier bénéficiant d'une certification de gestion durable des forêts délivrée par les systèmes FSC, PEFC ou équivalent.